



« Un soutien adapté aux directions »



© Xavier Granet

Coaching, ateliers de codéveloppement, numéro vert d'écoute. . . Le Centre national de gestion (CNG) propose une palette de dispositifs de soutien aux directeurs de la fonction publique hospitalière. Comment entend-il répondre à leurs besoins ? Réponses avec **Ève Parier**, sa directrice générale.

En quoi consistent les dispositifs ^[1] de soutien proposés par le CNG aux directeurs de

l'hospitalière face à la crise sanitaire ?

Ève Parier. Assuré par des professionnels du CNG ayant accompagné plus de 2000 directeurs et praticiens hospitaliers depuis sa création en 2007, le dispositif de coaching a été ajusté. Il est ouvert à des professionnels non accompagnés jusqu'ici, sous une forme plus ponctuelle, alors que le suivi classique s'étale sur quatre à six mois. D'ordinaire mensuels et durant jusqu'à deux heures, les entretiens sont menés tous les 15 jours, pendant 45 minutes à une heure, de manière à s'accorder avec les disponibilités des professionnels en cette période particulière. Une hausse de 25 % de cet accompagnement a été observée au premier trimestre 2020, ce qui laisse penser qu'il y a un effet lié à la crise.

Quant aux ateliers de codéveloppement, importés du Canada et proposés par le CNG depuis 2013, ils prennent la forme de sessions

d'échanges entre pairs animées par un coach, permettant une réflexion collective autour d'une problématique exposée par l'un des participants. Depuis mi-avril, ils sont adaptés aux situations concrètes liées à la crise sanitaire, sous la forme de séances uniques de deux heures accessibles sur inscription par e-mail, auxquelles ont déjà pris part une vingtaine de directeurs et praticiens. Cinq groupes ont été créés, dont deux destinés aux directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (D3S).

Les directeurs se sont-ils saisis du numéro vert d'aide et d'accompagnement psychologique ^[2] ?

È. P. Initialement discuté fin 2019 au sein du comité consultatif national (CCN) des directeurs de la fonction publique hospitalière, ce numéro d'écoute a vu sa mise en service, prévue en avril 2020, accélérée de quelques semaines à l'occasion de la crise sanitaire. En effet, le CNG avait proposé que le dispositif de signalement des professionnels en diffi-

culté dans leur exercice soit assorti d'un numéro de soutien *ad hoc*. Opérationnel depuis le 27 mars, celui-ci avait reçu, début mai, près d'une trentaine d'appels. Il a vocation à perdurer après la crise.

Pour quelles problématiques les directeurs sollicitent-ils ces divers dispositifs ?

È. P. Les demandes les plus fréquentes concernent des phénomènes de stress, de gestion de la charge et des conditions de travail, l'animation d'équipe en période de crise, la clarté des consignes et la fluidité des relations avec les tutelles. S'il est trop tôt, au regard du contexte actuel, pour recenser des témoignages de directeurs eux-mêmes sur ces outils, nous sommes convaincus qu'ils répondent à de réels besoins sur le terrain.

Propos recueillis par Justine Canonne

[1] Informations disponibles sur <https://www.cng.sante.fr/covid-19-aide-gestion-de-crise>

[2] Le 0800203007, accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, animé par des psychologues cliniciens du cabinet PsyA.